

Conseil d'établissement 2019-2020



Date : Lundi 30 septembre 2019

Heure : Après l'assemblée générale annuelle

Endroit : École Vents-et-Marées, Cacouna

Présents : Mme Cynthia Parent, présidente est absente.

Bonne nouvelle :

SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
1. Accueil	M. Yves Ouellet, directeur, souhaite la bienvenue à toutes et à tous. Vérification s'il y a quorum. La séance du conseil d'établissement peut ainsi être légalement tenue.	
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour	Mme Anne-Marie fait la lecture de l'ordre du jour proposé aux membres puisque ceux-ci ne l'ont pas reçu avant et que nous avons fait le soir même l'élection des nouveaux membres à l'assemblée générale. IL EST PROPOSÉ PAR Mme Sabrina Thériault QUE l'ordre du jour soit adopté La proposition est adoptée à l'unanimité. [CE2019-09-001]	
3. Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion du 10 juin 2019	Lecture Mme Anne-Marie fait la lecture du procès-verbal de la réunion du 10 juin dernier. IL EST PROPOSÉ PAR M. Patrick Gagnon QUE le procès-verbal du 10 juin 2019 soit adopté. La proposition est adoptée à l'unanimité. [CE2019-09-002]	Mme Daisy fera signer la présidente et mettra le procès-verbal du 10 juin dernier sur le site.

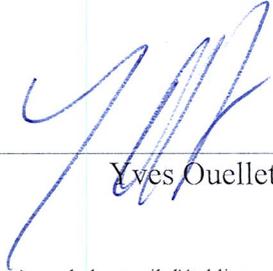
SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
<p>4. Élections</p>	<p>ÉLECTIONS :</p> <p>Mme Jessica Fortier est proposée à titre de présidente d'élection. Elle accepte.</p> <p><u>AU TITRE DE PRÉSIDENT(E)</u></p> <p>Les membres proposent Mme Cynthia Parent qui est élue présidente pour un mandat d'un an.</p> <p><u>AU TITRE DE VICE-PRÉSIDENT(E)</u></p> <p>Les membres proposent Mmes Valérie, Stacy et Meghan qui refusent. Les membres proposent M. Patrick Gagnon.</p> <p>M. Patrick Gagnon accepte et est élu vice-président pour un mandat d'un an.</p> <p><u>À TITRE DE SECRÉTAIRE / TRÉSORIÈRE</u></p> <p>Mme Daisy est proposée par Mme Sylvie.</p> <p>Mme Daisy accepte et est élue secrétaire/ trésorière pour un mandat d'un an.</p> <p>Tous les autres postes pour former le conseil d'établissement ont été soumis et acceptés à l'assemblée générale quelques minutes plus tôt.</p> <p>La fermeture des élections est proposée par M. Patrick</p> <p>PUISQUE le conseil d'établissement de nos écoles pour l'année scolaire 2019-2020 est complet.</p> <p>[CE2019-09-003]</p>	

SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
<p>5. Objectifs du conseil d'établissement 2019-2020</p>	<p>M. Yves lit les orientations pour l'année 2019-2020. Il ajoute une activité culturelle avec les Malécites pour le 2^e cycle de l'école de Cacouna et demande aux membres s'ils ont d'autres idées d'orientations. Le conseil accepte de débiter avec les orientations du conseil d'établissement précédent.</p> <p>Mme Jessica propose de participer au Défi Everest en septembre 2020. Elle nous revient avec plus d'information en novembre.</p> <p>Mme Sophie communiquera avec Mme Marie-France Roussel pour du parascolaire zumba après l'école.</p>	<p><i>Défi Everest; Mme Jessica.</i> <i>Zumba ; Mme Sophie.</i></p>
<p>6. Liste du petit matériel, cahiers d'activités et agenda (paiement et retour) / Partenaire Premier Tech pour 7 familles par école + 500 \$ pour des familles de Cacouna (un partenaire) 9-10 enfants</p>	<p>Les factures pour les cahiers d'activités seront envoyées le 7 octobre prochain pour les deux écoles. La date limite pour le paiement sera vers la mi-octobre.</p> <p>M. Yves nous informe que nous sommes toujours en attente de partenaires pour le paiement de quelques factures de cahiers pour des familles dans le besoin.</p>	<p><i>Daisy enverra les factures vers la fin de la semaine.</i></p>
<p>7. Dérangements pédagogiques</p>	<ul style="list-style-type: none"> -Défi Everest le 20 septembre 2019 pour les élèves de 5^e et de 6^e année des deux écoles. -Souper spaghetti en octobre pour Cacouna. -Dîner spaghetti en décembre pour St-Arsène. -Dépistage visuel le 29 octobre, préscolaire 5 ans. -Association forestière en octobre pour 3^e-4^e année Cacouna. -Spectacles au Centre culturel pour tous les niveaux des deux écoles. -Atelier autochtone pour les 3^e-4^e année de Cacouna. -15 et 22 octobre et 5 novembre, piscine pour le préscolaire 5 ans des deux écoles. -Vente de sapins de Noël en décembre pour Desbiens. -21 octobre journée pédagogique de formation. -22 mai 4thlétique à Rivière-du-Loup. -Randonnée dans le village pour les 10 minutes manquantes du projet Force 4. <p>Tous les membres acceptent ces dérangements pédagogiques.</p>	

SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
8. Choix des jours, des lieux et de l'heure des séances publiques (art. 67) et planification des dossiers (Adoption)	<p>M. Yves propose de faire les rencontres le 3^e lundi du mois, et ce, à compter du 18 novembre prochain.</p> <p>Le conseil est d'accord avec les dates des rencontres proposées.</p>	<p><i>Daisy enverra les dates des rencontres par courriel.</i></p>
9. Chaîne téléphonique (autorisation) et formulaire 14	<p>M. Yves demande aux membres leur préférence; par courriel, par téléphone ou Facebook.</p> <p>Nous communiquerons par courriel lors de fermeture et nous indiquerons sur le site internet de l'école s'il y a annulation ou report du conseil d'établissement.</p> <p>Donc, pas de chaîne téléphonique à faire.</p>	
10. Déclaration d'intérêts des membres ANNEXE 1 (art.70)	<p>Les membres ont complété cet annexe au début de la rencontre suite aux explications de M. Yves.</p>	
11. Dépôt des règles de régie interne (art. 67)	<p>Point reporté à la prochaine rencontre.</p>	
12. Frais de kilométrage et de gardiennage	<p>Aucun frais de déplacement pour cette rencontre puisque tous se sont déplacés sur une base volontaire pour l'assemblée générale.</p>	
13. Utilisation des locaux	<p>Reporté à la prochaine rencontre.</p>	
14. Première communication avant le 15 octobre et remise du premier bulletin avant le 20 novembre	<p>M. Yves mentionne que les parents recevront la première communication de leur enfant, en version papier, avant le 15 octobre prochain.</p>	
15. CCSÉHDAA	<p>Mme Daisy enverra les papiers par courriel.</p>	<p><i>Envoyer les documents reçus par courriel.</i></p>

SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
16. Correspondance	Aucune.	
17. Questions de l'assemblée	<p>M. Patrick demande des informations sur le décor de la photo d'école. M. Yves explique que ce n'est pas un mandat prioritaire et que les parents ont le choix d'acheter ou non la photo.</p> <p>M. Jean-Patrick interroge M. Yves sur la sécurité dans le stationnement de l'école à St-Arsène. Il mentionne que les autos contournent le dos d'âne, qui serait trop petit.</p> <p>M. Yves explique que la sécurité des petits citoyens de St-Arsène s'améliore année après année grâce aux initiatives de la municipalité. Cependant, un suivi sera fait et M. Yves va vérifier auprès de la municipalité, car cette parcelle de terrain appartient à celle-ci et non à la commission scolaire.</p>	M. Yves communiquera avec la municipalité.
18. Levée de l'assemblée	<p>IL EST PROPOSÉ PAR Mme Sabrina</p> <p>QUE l'assemblée soit levée à 21 h 20.</p> <p>La proposition est adoptée à l'unanimité. [CE2019-09-006]</p>	Prochaine rencontre le lundi 18 novembre, à 19h, à l'école de St-Arsène.


Cynthia Parent, présidente


Yves Ouellet, directeur